**Temps forts de décembre 2022 quartier de Surimeau et l’école de la Mirandelle**

**Présent à la réunion de préparation** :

Le co-président du conseil de quartier

Le président de l’association de quartier

La présidente de l’APE

La directrice de l’école

Le référent périscolaire

**Date du temps fort : le 9 décembre2022**

*De 16h00 à 18h00 :* à 16h00 les enfants prennent un goûter est offert par le périscolaire avant la venue du magicien à 16h15. A 17h00, le magicien fait venir, avec son dernier tour, le père-Noël muni de sa hotte remplie de bonbons et une fanfare, les « Di’ssonants ». C’est donc à ce moment précis que les enfants du périscolaire et les habitants du quartier se regroupent autour du grand sapin qui se trouve sur le parvis afin de le décorer

**Date du temps fort : le 15 décembre**

*De 11h45 à 13h30* : la venue du Père Noël pendant le repas de Noël **au sein du restaurant scolaire** avec sa hotte remplie de cadeaux pour les enfants du périscolaire. Les cadeaux sont offerts par l’APE.

*De 18h00 à 20h00*: les enseignants organisent un marché de Noël en partenariat avec l’APE, à la salle de **Sainte Pezenne**. Les enfants vont présenter par classe un spectacle aux parents. Les parents vont pouvoir faire le tour du marché de Noël afin de faire quelques emplettes de dernières minutes (des objets fabriqués par les enfants sur le temps scolaire).Les enfants ouvrirons de nouveau des cadeaux offerts par l’association de quartier à destination de chaque classe.

**Prise en charge** :

Le conseil de quartier et l’association de quartier prennent en charge l’achat du sapin, la venue du magicien et de la fanfare ainsi que les cadeaux offert pour les classes de l’école.

En ce qui concerne la sécurité des enfants par rapport à la décoration du sapin sur le parvis de l’école : ils seront munis d’un gilet jaune ou d’un chasuble afin de ne pas les confondre avec les autres enfants venus avec leurs parents.

Un animateur ou agent polyvalent sera responsable d’un groupe de 8 à 12 enfants afin de garantir leur sécurité.

A la grille de l’école un animateur sera présent afin de gérer le flux, de pointer les enfants qui partent avec leurs parents et de récupérer le gilet jaune ou le chasuble. Les enfants seront mis au courant de la procédure de départ et un mot dans le cahier des enfants afin d’en avertir les parents.